

AGRI - PIGE

ASSOCIATION GENEVOISE DES PAYSANS ET PAYSANNES
PRATIQUANT LA PRODUCTION INTEGREE

c/o AgriGenève Rue des Sablières, 15 1217 SATIGNY

Tél.: 022 939 03 12 ♦ Fax : 022 939 03 13 ♦ E-Mail : info@agri-pige.ch

NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DÈS 2023

Cotisations

Type de cotisation	Montant cotisations en Frs /exploitation jusqu'à fin 2022	Montant cotisations en Frs/exploitation à partir de 2023
Cotisation de base	300	300
Grandes cultures, maraîchage <small>Si communauté PER alors</small>	100 75	100 75
Viticulture	50	50
Label IP Suisse	100	30
Label Suisse Garantie	30	30
Label Swiss GAP	30	30

Facturation contrôle label

Facturation au contrôle réalisé	Montant en Frs/contrôle jusqu'à fin 2022	Montant en Frs/contrôle à partir de 2023
Contrôle GRTA	0	150
Contrôle Suisse Garantie grandes cultures	0	200
Contrôle IP Suisse	0	300
Contrôle Swiss GAP + Suisse Garantie	315,70	300

Facturation complémentaire

Facturation pour document manquant, erroné nécessitant recontrôle ou autre visite sur place	Montant jusqu'à fin 2022	Montant à partir de 2023
Suisse bilan	0	150
Fiche 3	0	150
Carnet des champs, journal d'exploitation	0	150
Inventaire des parcelles viticoles	0	60
Autre document nécessaire au contrôle	0	30
Seconde visite sur place	0	200